

Guide de mise en route de votre balise GPS

EASY TRACKER 4G



✓ Prérequis :

Avant de procéder au branchement de votre balise GPS dans un véhicule vous devez créer un compte utilisateur et activer l'abonnement de votre balise GPS.

La configuration de votre balise GPS doit se faire sur le site internet **www.jelocalise.fr** depuis un ordinateur.

Vous pourrez par la suite utiliser l'application « **jelocalise** » sur votre téléphone ou une tablette si vous souhaitez localiser votre balise GPS et recevoir les notifications, ou continuer à utiliser le site internet depuis un ordinateur.

Sommaire :

1.	Activation et souscription de l'abonnement	
2.	Branchement et mise en route de la balise GPS	5
З.	Utilisation de la cartographie	6
4.	Créer une zone de surveillance	
5.	Créer une alerte de mouvement	10
6.	Installation de l'application mobile jelocalise	11
7.	Mode vie privée chauffeurs (pour les pros)	
8.	Questions fréquentes	14

1. Activation et souscription de l'abonnement

A. Création de vote utilisateur

Si vous n'avez pas de compte utilisateur il va falloir en créer un.

Le compte utilisateur n'est pas le même que le compte créé sur la boutique lors de l'achat de votre balise GPS.

Si vous avez déjà un compte utilisateur vous pouvez ignorer cette étape.

Depuis un ordinateur allez sur le site internet **www.jelocalise.fr** et cliquez-en-haut à droite sur « **Accès utilisateur** ».

Sur la page qui va s'ouvrir cliquez sur « **S'inscrire maintenant** » et renseignez les informations demandées.

Une fois l'inscription terminée vous allez être automatiquement redirigé vers votre nouvel espace utilisateur.

B. Activation de la balise GPS et de son abonnement

Pour un compte utilisateur où il n'y a aucune balise activée :

A la connexion à votre compte utilisateur si vous n'avez pas encore ajouté de balise GPS un assistant va s'ouvrir et vous proposer d'ajouter un nouvel appareil.

Suivez les indications pour donner un nom à la balise par exemple « Ma voiture » et saisissez les codes d'activation (identifiant et mot de passe d'activation) fournis avec la balise GPS pour l'associer à votre compte.

Attention à ne pas confondre un chiffre 0 ou la lettre O dans ces identifiants d'activation et de respecter les majuscules et les minuscules.

Après avoir validé ces informations vous serez redirigé vers la page de **souscription de l'abonnement** associé à la balise.

Saisissez les informations demandées pour l'activation de l'abonnement (carte bancaire, date d'expiration et CVC) puis validez.

L'abonnement sera automatiquement prélevé sur cette carte bancaire à la même date tous les mois.

Les **factures** seront disponibles sur la page « **Abonnements** » dans la rubrique « **Mes factures** ».

L'engagement minimal est de 12 mois. Au-delà des 12 mois vous pourrez vous désabonner depuis la page « **Abonnements** » ou continuer sans engagement.

Une fois l'abonnement souscrit l'activation de la balise prend 1 jour ouvré, un email est automatiquement envoyé dès qu'elle est prête à fonctionner.

Si vous ne recevez pas cet email vérifiez dans votre dossier **courrier indésirable** ou **spam**.

Pour un compte utilisateur où il y a déjà une ou plusieurs balises :

Si vous avez déjà une balise GPS sur votre compte et souhaitez en ajouter une nouvelle cliquez sur le menu « **Réglages** » puis « **Mes appareils GPS** ».

Cliquez ensuite sur le bouton « Ajouter une balise GPS ».

L'assistant qui va s'ouvrir va vous demander de donner un nom à la balise et de saisir les codes d'activation fournis avec la balise GPS.

Une fois la balise ajoutée vous serez redirigez vers la page de souscription de l'abonnement associé.

Vous pouvez avoir autant de balises GPS que vous le souhaitez sur un même compte utilisateur.

2. Branchement et mise en route de la balise GPS

La balise GPS Easy Tracker peut être branchée sur toute source d'alimentation de **9 Volt à 36 Volt**.

Cette source d'alimentation doit être permanente cela signifie qu'elle doit être disponible y compris lorsque le contact du véhicule est coupé.

Pour un branchement simple et rapide nous vous recommandons de brancher la balise GPS directement sur les **cosses** de la **batterie du véhicule**. **En cas d'utilisation en milieu extérieur** (sous le capot ou sur bateau) il est recommandé de placer la balise GPS dans une **boite plexo étanche** pour éviter qu'elle ne soit immergée dans **l'eau**.

En cas de branchement incorrect et de pertes d'alimentation la balise enverra une notification que vous recevrez sur l'application mobile « **Alerte batterie** ».

Si vous recevez des alertes batterie de la part de la balise c'est que le branchement n'est pas correct ou qu'il y a un faux contact. Il faudra donc contrôler ce branchement.

La balise ne doit pas être en **contact direct avec du métal**, nous vous recommandons **d'utiliser le support autocollant** fourni pour la fixer.

Seuls 2 fils sont utilisés : le fil rouge et le fil noir.

Le fil rouge : à relier à la source d'alimentation en courant permanent (+) de 9 à 36 volts. La cosse (+) de la batterie du véhicule par exemple.

Le fil noir : à relier à une masse (-). La cosse (-) de la batterie du véhicule par exemple.

Le fil Orange n'est pas utilisé et ne doit pas être branché.

3. Utilisation de la cartographie

Dans l'onglet « **Cartographie** » de votre accès utilisateur accessible depuis un ordinateur vous allez pouvoir localiser l'ensemble de vos balises GPS (affichage de la dernière position reçue) et afficher les trajets archivés.

Les positions de moins de 10 jours sont affichées, si aucune position ne s'affiche cela signifie que votre balise ne s'est pas déplacée depuis plus de 10 jours ou qu'elle n'a pas encore été activée et ne s'est pas encore connectée.

Au-delà de 10 jours sans mouvement la balise n'est plus affichée sur la carte.

La date et l'heure indiquée pour chaque position correspond à l'heure et à la date effective de cette position. Une balise n'envoi de position qu'en cas de mouvement.



Pour rafraichir la carte et vérifier si les balises GPS ont envoyé de nouvelles positions il suffit de cocher les balises choisies et de cliquer sur « **Actualiser la carte** » Vous pouvez aussi choisir une actualisation automatique.

Pour consulter et afficher sur la carte les trajets d'un véhicule il suffit de cliquer sur l'onglet « **Trajets** » :



Vous pouvez ensuite choisir la balise GPS pour laquelle vous souhaitez afficher les trajets ainsi que la date voulue.

4. Créer une zone de surveillance

Pour créer une ou plusieurs zones de surveillance de vos balises rendez-vous sur votre Accès utilisateur depuis un PC sur le site www.jelocalise.fr.

Allez ensuite sur la page « Surveillance » :



Surveillance

Vous allez ici pouvoir créer une ou plusieurs zones, choisir les balises GPS concernées, les horaires et tracer le périmètre de la zone en question.

Pour créer une nouvelle zone cliquez sur le bouton en haut :

+ Créer une nouvelle zone

Dans l'ordre vous allez devoir :

- Donner un nom à la zone de surveillance
- Cocher les véhicules concernés
- Choisir pour chaque jour de la semaine les horaires d'application de la surveillance

Tracer la zone circulaire en cliquant sur :

Tracer une zone

Cliquez ensuite sur la carte avec le bouton gauche de la souris pour choisir le centre de la zone puis faites glisser la souris sur la carte pour étendre ou réduire cette zone.

Une fois que la taille de la zone vous convient cliquez à nouveau sur la carte avec le bouton gauche de la souris.

Vous pouvez rapidement centrer la carte sur une ville ou un pays en utilisant la zone de recherche :

Paris OK



Une fois la zone créée et activée, à chaque événement (entrée / sortie) une alerte sera envoyée par notification push sur chaque téléphone où vous aurez installé l'application « **jelocalise** » connectée à votre compte.

Vous pouvez aussi consulter l'historique des notifications de surveillance de zone depuis la messagerie de votre accès utilisateur sur le site en cliquant en haut à droite sur l'icône représentant une enveloppe :



5. Créer une alerte de mouvement

Une alerte de mouvement est une alerte en cas de déplacement d'une balise GPS en dehors des jours et des heures autorisés.

Pour paramétrer ces alertes il suffit d'aller depuis votre accès utilisateur accessible depuis un ordinateur dans le menu « **Réglages** » puis « **Alertes de mouvement** ».

🛱 Liste des véhicules		Horaires de déplacements autorisés						
Q Rechercher	Choisir les horaires de déplacement autorisés :							
Ma balise	Jour	Début		Fin				
Ma balise 2	Lundi	00:00	÷	23:59	*	Interdire toute la journée	Autoriser toute la journée	
	Mardi	00:00	\$	23:59	*	Interdire toute la journée	Autoriser toute la journée	
	Mercredi	00:00	\$	23:59	*	Interdire toute la journée	Autoriser toute la journée	
	Jeudi	00:00	•	23:59	*	Interdire toute la journée	Autoriser toute la journée	
	Vendredi	00:00	¢]	23:59	*	Interdire toute la journée	Autoriser toute la journée	
	Samedi	00:00	¢]	00:00	*	Interdire toute la journée	Autoriser toute la journée	
	Dimanche	00:00	¢	00:00	\$	Interdire toute la journée	Autoriser toute la journée	

Vous allez devoir paramétrer ici les horaires **autorisés** de mouvement pour chaque jour de la semaine. (Vous pouvez cliquer directement sur « **Interdire toute la journée** » ou « **Autoriser toute la journée** » pour modifier la journée complète).

En dehors de ces horaires, en cas de mouvement supérieur à 100 mètres vous recevrez une alerte sur l'application mobile (cela pour éviter les alertes intempestives dues à la fluctuation des positions satellites dans les endroits couverts comme les garages ou parking souterrains).

6. Installation de l'application mobile jelocalise

L'application gratuite **jelocalise** est compatible avec les iPhones et iPad disposants de la version 8 et + d'iOS ainsi que les smartphones et tablettes Android disposants de la version 5 et + d'Android.

Elle permet de localiser sur une carte avec vue standard et vue satellite tous les appareils associés au compte, et de consulter tous les trajets effectués.

L'application vous permettra de recevoir et de consulter toutes les notifications de surveillance de zone et de batterie et de créer et modifier facilement les zones de surveillance depuis votre mobile.



Pour télécharger l'application allez sur le magasin d'applications « **App Store** » ou « **Google Play** » suivant votre smartphone et recherchez l'application « **jelocalise** » avec l'icône suivante :



Une fois l'application installée **utilisez les mêmes identifiants** (email et mot de passe) que ceux de votre Accès utilisateur créé depuis votre ordinateur.

Lorsque l'application vous le demandera, **autorisez les notifications** (dans le cas contraire elles ne seront pas reçues par votre smartphone) et autorisez l'accès à votre localisation (nécessaire pour l'utilisation du mode boussole sur la carte).

Le menu de navigation de l'application mobile est composé de 3 onglets principaux et d'un bouton de déconnexion :



L'onglet **carte** vous permet d'afficher la carte pour consulter les dernières positions de vos balises GPS.

L'onglet **trajets** vous permet de consulter les trajets d'une balise GPS à une date précise.

L'onglet **notifications** vous permet de consulter l'historique à 30 jours de toutes les notifications reçues pour vos balises GPS (zones de surveillance, alertes de mouvement, débranchement).

7. Mode vie privée chauffeurs (pour les pros)

Afin de répondre aux préconisations de la CNIL en matière de vie privée des salariés géolocalisés, vous pouvez donner la possibilité à vos salariés d'activer / désactiver à distance la balise GPS de leur véhicule.

Cela est notamment obligatoire pour les salariés disposant d'un véhicule de fonction équipé d'une balise GPS.

Il vous suffit dans un premier temps depuis le menu « **Réglages** » puis « **Vie privée chauffeurs** » de votre espace utilisateur, de créer pour chaque chauffeur des codes d'accès à l'application **jelocalise Driver**.

Ensuite le chauffeur n'a plus qu'à installer l'application gratuite **jelocalise Driver** sur son smartphone et de s'y connecter avec les codes d'accès que vous lui aurait fourni.

Liste des chauffeurs	单 In	formations sur le chauffeur						
Rechercher Chauffeur 1 Max	C Informat	tions personnelles du chauffeur						
+ Ajouter un chauffeur	Véhicule associé *	LIVREUR 1						
	Nom du chauffeur *	Chauffeur 1						
	Prénom du chauffeur *	Max						
	Email du chauffeur	contact@jelocalise.fr						
	Téléphone du chauffeur	0442515236						
	identifiant *	maxchauffeur						
	Nouveau mot de passe	Laisser vide pour ne pas modifier						
	Application po d'activer ou désac	bur smartphones permettant au chauffeur twer à distance la balise GPS de son véhicule Potenzesuit oogle Play Disponible sur oogle Play App Store						
	(*) Informations obligatoires							
	🕑 Valider les mo	million mi						

Menu de gestion des accès chauffeurs :

Pour télécharger l'application allez sur le magasin d'applications « **App Store** » ou « **Google Play** » suivant votre smartphone et recherchez l'application « **jelocalise Driver** » avec l'icône suivante :



8. Questions fréquentes

Ma balise n'envoie plus de nouvelles positions :

Vérifiez qu'elle est correctement alimentée (fil rouge relié à un 9 à 36 volt permanent et fil noir sur une masse). Assurez-vous qu'elle n'est pas en contact direct avec du métal. Si le problème persiste nous vous recommandons de la déplacer pour améliorer la réception GPS avec le moins d'éléments présents au-dessus de la balise.

Ma balise GPS ne s'allume pas :

Vérifiez que les fils rouge et noir sont correctement reliés à un (+) permanent d'au moins 9 Volts et à une masse.

Si le problème persiste testez le branchement direct de la balise sur la batterie d'un autre véhicule pour vous assurer que le problème ne vient pas du véhicule en lui-même.

Après activation ma balise n'apparait pas sur la carte :

Vérifiez que vous avez bien souscrit un abonnement depuis le menu « **Abonnements** » de votre espace utilisateur.

Si après la souscription de votre abonnement vous n'avez pas encore reçu notre confirmation d'activation cela est normal car la balise ne pourra pas se connecter au réseau carte son activation n'est pas terminée. Votre balise ne commencera à fonctionner qu'une fois votre abonnement souscrit et le mail d'activation reçu.

Si votre balise ne s'est pas déplacée d'au moins 50 mètres depuis son activation elle n'enverra pas de position.

Si le problème persiste cela peut aussi être dû à une absence de réseau mobile internet. Dans ce cas votre produit se remettra à émettre dès que la connexion internet sera suffisante.

Ma balise envoie des positions sans se déplacer :

Si la balise est située dans un endroit où il est difficile de capter les satellites GPS (un parking, un endroit couvert ou entouré de métal) il est possible qu'elle envoi des positions erronées pendant qu'elle recherche un signal GPS.

Un signal GPS de mauvaise qualité peut aussi venir de l'endroit où elle a été placée (à proximité d'une pièce métallique par exemple ou dans un endroit trop recouvert pour fonctionner correctement). Nous vous recommandons de la changer d'emplacement.

Je reçois régulièrement des alertes de batterie :

Si vous recevez des alertes de batterie faible il y a 2 possibilités :

La balise a été débranchée ou n'est pas reliée à une source d'alimentation permanente (reliée par exemple à une source d'alimentation qui se coupe lorsque vous coupez le contact).

La balise vient d'être branchée pour la première fois, il est possible qu'elle envoie une ou plusieurs alertes avant d'être chargée à plus de 25%. Pour plus de renseignements sur l'utilisation de votre balise GPS et de votre espace personnel rendez-vous sur le site **www.jelocalise.fr**

Service clients jelocalise.fr :

04.42.51.52.36

Du lundi au vendredi de 8h à 17h ou par email : contact@jelocalise.fr